

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	14 (1906)
Heft:	1
Rubrik:	Circulaire du Comité central de la Société militaire sanitaire suisse aux sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

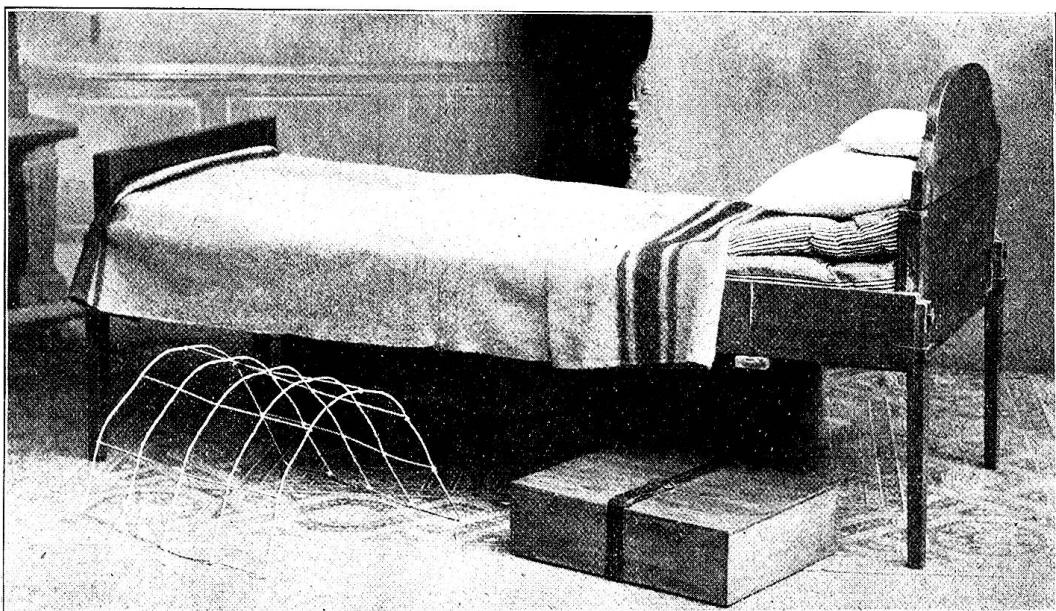


Fig. 3. Le lit-caisse prêt à être occupé.

1 thermomètre de chambre et de bain,
1 boîte contenant du sucre, des hosties,
un flacon compte-gouttes.

* * *

La caisse contient donc le matériel indispensable pour l'enseignement des soins à donner près du lit du malade.

La fig. 2 fait voir l'arrangement des objets mentionnés plus haut, une fois le couvercle de la caisse enlevé.

Au-dessus de la couverture se trouvent les quatre pieds du lit qui doivent être fixés aux quatre angles de la caisse, ainsi que la pièce de tête qui trouve sa place sur l'un des petits côtés.

La fig. 3 nous montre le lit fait et prêt pour la démonstration. C'est un lit de

1,95 m. de long sur 84 cm. de large; la hauteur des bois de lit latéraux est de 38 cm.; les pieds ont 70 cm. de longueur; c'est donc un lit assez grand pour recevoir une personne de taille moyenne.

* * *

Un certain nombre de lits-caisses sont à la disposition des sections de la Croix-Rouge ou des sociétés de samaritains qui désirent faire donner à leurs membres un cours de garde-malades. Ces lits sont mis gratuitement à la disposition des médecins de ces cours et peuvent être demandés en tout temps au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse (M. le Dr W. Sahli, Berne).

Circulaire du Comité central de la Société militaire sanitaire suisse aux sections

Chers camarades!

Nous prenons la liberté de vous rappeler, au sujet des formulaires de Rapport annuel, (formulaires que vous avez dû recevoir en décembre), que vos rapports doivent nous parvenir jusqu'au 15 janvier au plus tard. Les sections qui n'au-

raient pas répondu à cette date ne pourront plus bénéficier de la subvention fédérale.

Nous vous prions instamment de nous retourner les formulaires en mentionnant sous une forme brève les faits principaux concernant l'activité de votre Société pendant l'année 1905, et nous

vous engageons à le faire d'une écriture bien lisible. Nous attirons aussi votre attention sur les travaux de concours, et nous prions les comités de rappeler à leurs membres ces concours annuels.

Camarades,

Vous savez que le Comité central est chargé de créer de nouvelles sections; nous avons déjà fait ici et là des démarches dans ce but, mais nous ne pouvons pas encore vous annoncer la fondation de sections nouvelles. Cela ne nous empêchera pas de continuer nos efforts dans ce sens, et nous voudrions vous prier de nous aider dans cette tâche. C'est surtout dans

la Suisse centrale et dans la Suisse romande que vous pourriez nous rendre ce service, car notre Comité central a plus de peine, — vu son éloignement, — de prêter la main à la formation de nouvelles sociétés, que vos sections qui sont à proximité.

Recevez, chers camarades, nos meilleures salutations.

St-Gall, décembre 1905.

**Pour le Comité central
de la Société militaire sanitaire suisse,**

Le Président: J. KREIS.

Le Secrétaire: R. ZOLLINGER.



Les origines de la Croix-Rouge

« Belle idée chrétienne que celle de M. Henry Dunant, de neutraliser les ambulances et les infirmiers sur les champs de bataille. Celui qui fait le bien est de tous les pays, et il a droit à un laisser-passer universel. »

Discours de M^{er} Dupanloup, de l'Académie française, au congrès de Malines, le 31 août 1864.

Henri Dunant, fondateur de l'œuvre internationale de la Croix-Rouge et promoteur de la Convention de Genève, est né dans cette dernière ville le 8 mai 1828. Pendant plusieurs siècles, ses aïeux remplirent d'importantes fonctions dans la magistrature de la République genevoise. Fils aîné d'un membre du Conseil représentatif, Dunant reçut de sa mère, née Anne-Antoinette Colladon, femme de noble cœur et de haute intelligence, une éducation littéraire très soignée et des principes de générosité et de bonté qui laissèrent une empreinte indélébile et des traces profondes sur le caractère du philanthrope. Dunant était originaire d'une famille de réfugiés français qui quitta sa patrie, Bourges, lors des discordes religieuses qui ensanglantèrent la France. Dès son ado-

lescence, Henri Dunant s'occupa d'œuvre charitables. Avant de se consacrer aux blessés de la guerre, il se dévoua aux vaincus de la paix. Généreux et chevaleresque, enthousiaste, imprudent parfois jusqu'à la témérité, quand il s'agissait d'une misère à soulager, il fit sienne la cause des pauvres, des déshérités, des opprimés. Fils d'une famille patricienne, il avait cependant des goûts simples et des idées humanitaires. La littérature, l'éthnographie, l'archéologie, l'histoire des peuples et des religions, étaient ses sujets d'étude de prédilection. Il fit de nombreux voyages instructifs.

Les questions de fraternité universelle, d'harmonie entre les nations et les individus, le préoccupèrent constamment, mais la cause pacifique trouva en lui un de ses champions les plus ardents. Individualiste, mais tolérant, Dunant repoussa toujours les préjugés mesquins séparant si souvent les nations et dressant entre les classes des barrières infranchissables. Son esprit, bienveillant et large, plana au-dessus des divergences des races. Il respecta toujours toutes les opinions politiques, sans vouloir